

Directeur de l'accueil de loisirs de la Pingaudière (H-F)

La ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste à temps complet de directeur de l'accueil de loisirs de la Pingaudière (H-F).

L'accueil de loisirs de la Pingaudière constitue l'un des accueils de loisirs municipaux de la Ville de Châteauroux. Ouvert aux enfants à partir de 2 ans, scolarisés et jusqu'à 11 ans, il dispose de 150 places et fonctionne toute l'année les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires, de 7h15 à 18h15.

PROFIL : Poste relevant de la filière animation, cadre d'emplois des animateurs titulaires d'un diplôme dans le secteur de l'animation (Diplômes « jeunesse et sport » : B.P.J.E.P.S., D.E.J.E.P.S., D.E.S.J.E.P.S., D.E.F.A., ... ; Diplômes « Education nationale » : DUT carrière sociale, DEUST animation, master MEEF...), inscrits sur la liste d'aptitude ou contractuels.

MISSIONS :

- Diriger l'accueil de loisirs sur les temps périscolaires du mercredi et les temps extrascolaires,
- Programmer, recruter et manager les équipes d'animation et techniques intervenant sur la structure,
- Assurer le suivi de la gestion et de l'entretien du bâtiment,
- Organiser et/ou diriger les séjours selon les besoins du service,
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants, en lien avec les familles et les services concernés,
- Élaborer les projets pédagogiques, les projets d'activités et les bilans d'activité,
- Assurer le suivi budgétaire de la structure avec le pôle comptabilité, ainsi que le suivi de l'activité,
- Assurer le suivi des réservations en ligne et la relation aux usagers, en lien avec le pôle famille,
- Réaliser les entretiens professionnels annuels des agents permanents ou en contrat longue durée,
- Veiller à la cohérence éducative des activités proposées et à leur adaptation aux besoins des enfants,
- Appliquer la réglementation nationale et locale relative aux accueils collectifs de mineurs,
- Gérer le matériel pédagogique et technique dédié aux activités, de l'achat au suivi des stocks.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

- Connaissance de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs,
- Savoir utiliser l'outil informatique et les logiciels métier (TAM, AFAS CAF, Agora...),
- Savoir gérer des équipes,
- Connaissance de l'enfant de 2 à 11 ans et de son développement moteur et psychologique,
- Savoir communiquer avec les enfants, leurs familles, les différents partenaires et sa hiérarchie,
- Capacité à prendre des responsabilités, autonomie et à être force de proposition.

PARTICULARITES ET SPECIFICITES DU POSTE :

- Temps de travail : 38h45 hebdomadaires, avec 21 jours d'ARTT par an,
- Horaires de travail : horaires variables selon la période,
- Spécificités du poste : disponibilité requise les mercredis et pendant les vacances scolaires, avec une amplitude horaire importante ; les congés devront principalement être pris en dehors de ces périodes.

NOS ATOUTS :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,
Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,
Actions de cohésion (chorale, théâtre, sport au travail, visites de sites,),
Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Catherine Déterne, Responsable du service Education Jeunesse au 02 54 08 33 94.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement sur recrutement@chateauroux-metropole.fr **avant le 31 octobre 2026.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 31 octobre 2026.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.

A Châteauroux, le 25 septembre 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des services,



Alexis Choutet